Corrigé et barème – Introduction : objets d'étude et méthodes au lycée

Programme de Français 2nde : se repérer dans les objets d'étude, maîtriser la lecture analytique et l'écriture littéraire

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · Français 2nde

Exercice 1 – Le texte : situer et découper *(4 pts)*

a) « L'Albatros » de Charles Baudelaire, poème extrait du recueil Les Fleurs du mal (paru en 1857), où il entre avec la deuxième édition, en 1861. Genre : poésie lyrique. Forme : quatre quatrains d'alexandrins (douze syllabes), à rimes croisées (ABAB) : équipage / mers / voyage / amers. (1)

b) Le texte relève du genre poétique, mais l'objet d'étude « la poésie » du programme de seconde est borné au XVIIIe siècle. Paru en 1861, le poème est donc lu comme texte complémentaire, et non au titre de cet objet d'étude : la réponse exige la date, car ici c'est elle, et non le genre, qui décide. (1)

c) Deux mouvements. Premier mouvement, strophes 1 à 3 : la scène concrète à bord du navire, avec des verbes d'action et des marins moqueurs. Second mouvement, strophe 4 : l'interprétation allégorique, ouverte par « Le Poète est semblable à ». L'indice de frontière est double : la majuscule allégorique à « Poète » et l'apparition de l'outil de comparaison « semblable », absent jusque-là. (1)

d) Grandeur : « vastes » (v. 2), « rois de l'azur » (v. 6), « prince des nuées » (v. 13), « ailes de géant » (v. 16) — deux suffisaient. Maladresse : « maladroits » (v. 6), « piteusement » (v. 7), « gauche » (v. 9), « en boitant » (v. 12). (1)

Erreur fréquente — Beaucoup de copies annoncent des rimes embrassées sans vérifier : lisez les quatre derniers mots de la strophe avant d'écrire le schéma.

Exercice 2 – Langue : construction des phrases et des vers *(4 pts)*

a) La comparaison est « leurs grandes ailes blanches / Comme des avirons » (v. 7-8). L'outil de comparaison est « comme ». Le comparé est l'aile, le comparant l'aviron : l'instrument du vol devient un instrument de rame, inutile hors de l'eau, donc inutile sur les planches. (1)

b) « Qui suivent, indolents compagnons de voyage » est une proposition subordonnée relative, introduite par le pronom relatif « qui ». Elle est complément de l'antécédent « des albatros » (fonction d'épithète, ou complément de l'antécédent). Elle prolonge la phrase et, par sa longueur, imite le vol lent de l'oiseau derrière le navire. (1)

c) C'est un présent d'habitude (ou itératif), signalé par l'adverbe « Souvent » placé en tête de vers. La scène n'est pas un épisode unique : elle se répète, ce qui prépare la valeur universelle de la dernière strophe. (1)

d) Les exclamations (« comme il est gauche et veule ! », « qu'il est comique et laid ! ») introduisent la voix des marins ou celle d'un témoin, et changent le ton : au récit succède le commentaire moqueur. L'accumulation d'adjectifs dépréciatifs accélère la dégradation de l'oiseau et fait entendre les huées avant que le mot n'apparaisse au vers 15. (1)

Point de méthode — Pour une proposition subordonnée, donnez toujours deux informations : sa nature (relative, conjonctive) et sa fonction dans la phrase.

Exercice 3 – Procédés et vocabulaire d'analyse *(4 pts)*

a) Ce sont deux métaphores, qui relèvent aussi de la périphrase laudative : l'oiseau est désigné par un titre de noblesse. Elles transposent l'albatros dans un ordre politique et royal, si bien que sa chute sur le pont prend la valeur d'une destitution. (1)

b) C'est une périphrase : l'oiseau est nommé non par son nom mais par une expression qui le décrit. Placée juste avant les adjectifs « gauche et veule », elle rend la chute plus brutale, car elle rappelle le vol au moment même où le poème montre l'impuissance à marcher. (1)

c) C'est une antithèse, qui oppose « si beau » à « comique et laid », soulignée par l'adverbe de temps « naguère » : le même être est présenté dans deux états contraires. L'effet est celui d'un retournement, et il annonce la structure du dernier quatrain. (1)

d) Le registre dominant est le comique, mêlé de cruauté (on peut aussi parler de registre satirique). Preuves : l'adjectif « comique » lui-même (v. 10), et la mise en scène de la moquerie avec « L'un agace son bec », « L'autre mime, en boitant » (v. 11-12), où le jeu des marins imite l'infirmité. (1)

Ce qui fait gagner des points — Un procédé nommé sans son effet vaut zéro : ajoutez systématiquement une proposition commençant par « ce qui ».

Exercice 4 – Interprétation *(4 pts)*

a) La majuscule transforme un nom commun en figure générale : il ne s'agit plus d'un poète particulier mais du Poète comme type. Elle signale au lecteur le passage de l'anecdote maritime à l'allégorie, et justifie que tout le quatrain soit lu au sens figuré. (1)

b) L'albatros cesse d'être un animal pour devenir le comparant d'une figure humaine. Jusqu'au vers 12, il subissait des actions concrètes ; à partir du vers 13, il sert à penser une condition. Le poème ne parle plus d'un oiseau maltraité : il parle, à travers lui, d'un homme exclu. (1)

c) Le poème propose un rapport d'incompatibilité : ce qui fait la supériorité de l'artiste dans son élément (le vol, l'imagination, la tempête) devient une infirmité dans le monde ordinaire. Les « huées » du vers 15 indiquent que la société ne se contente pas d'ignorer le poète : elle le tourne en dérision, comme les marins jouaient avec l'oiseau. (1)

d) Le titre maintient le lecteur dans le récit concret pendant trois strophes et retarde la révélation du sens figuré. Si le poème s'était appelé « Le Poète », l'allégorie aurait été connue dès la première ligne et la dernière strophe n'aurait plus rien révélé. Le titre organise donc un effet de surprise et oblige à relire les trois premiers quatrains autrement. (1)

Le piège de la paraphrase — Une question d'interprétation ne se traite pas en racontant la strophe : commencez la réponse par un verbe d'analyse, non par un verbe de récit.

Exercice 5 – Rédaction d'un paragraphe de commentaire *(4 pts)*

a) Idée directrice possible : dans la dernière strophe, Baudelaire ne se contente pas de comparer le poète à un oiseau, il montre par la construction même des vers que la grandeur et l'exclusion sont une seule et même chose. (1)

b) Trois citations utiles : « Le Poète est semblable au prince des nuées » (v. 13), parce que la comparaison y est explicite et que la périphrase est élogieuse ; « Exilé sur le sol au milieu des huées » (v. 15), parce que le participe en tête de vers fait basculer la strophe de l'azur au sol ; « Ses ailes de géant l'empêchent de marcher » (v. 16), parce que l'antithèse y est resserrée en un seul vers. (1)

c) Proposition rédigée : « La dernière strophe accomplit le renversement que le poème préparait depuis le début. Elle s'ouvre sur une comparaison explicite, « Le Poète est semblable au prince des nuées » : l'adjectif semblable et la majuscule allégorique élèvent d'un coup l'oiseau au rang de figure humaine universelle, tandis que la périphrase reprend et couronne les rois de l'azur de la deuxième strophe. Le vers suivant maintient cette hauteur par deux verbes de maîtrise, hante et se rit, qui montrent un être supérieur aux forces hostiles. Mais le vers 15 brise l'élévation par un participe placé en tête, « Exilé sur le sol au milieu des huées » : en un seul mot, le poète tombe de l'azur au sol, et le terme huées, collectif et sonore, substitue la foule au silence des hauteurs. Le vers final resserre enfin l'opposition en une seule phrase, « Ses ailes de géant l'empêchent de marcher » : l'hyperbole de géant rappelle la puissance, le verbe empêchent la retourne en obstacle, et la strophe s'achève sur le plus humble des verbes, marcher. » (1)

d) Conclusion partielle possible : « Ainsi le quatrain ne se contente pas d'affirmer que le poète est incompris : il fait éprouver, dans sa descente du prince des nuées au sol des huées, que le don et l'exclusion procèdent du même trait. » (1)

Le réflexe du correcteur — Un paragraphe est jugé sur un point : chaque mot cité est-il repris et analysé, ou seulement posé dans la copie ?

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).